

LE VACCIN MVA-BN CONTRE LA VARIOLE DU SINGE (MONKEYPOX)

Record of vaccination / Documentation de la vaccination

Name | Nom: [REDACTED]

Vaccine Name | Nom du vaccin: [REDACTED]

Vaccine Batch Number | Numéro de lot du vaccin: [REDACTED]

Route of Vaccination (circle): Intradermal Subcutaneous
Administration (cercle) : intradermique sous-cutanée

Date of vaccination | Date de la vaccination: [REDACTED]

Vaccine Expiry Date |

Site of vaccination | Site de la vaccination: [REDACTED]

Date de péremption du vaccin: [REDACTED]

Time of vaccination |

Heure de la vaccination: [REDACTED]

Après le vaccin MVA-BN

Maintenant que vous avez été vacciné(e), vous devez lire attentivement ce document. Il contient des informations sur ce à quoi vous pouvez vous attendre après la vaccination et les endroits où vous pouvez obtenir plus d'informations. Lisez également la brochure d'information sur le vaccin MVA-BN que nous vous avons remise au sujet du vaccin.

Ceci constitue également une documentation de votre vaccination d'aujourd'hui. **Conservez ce document en lieu sûr.**

Comment vais-je me sentir dans les prochains jours ?

Après le vaccin MVA-BN, certaines personnes peuvent ressentir :

- des maux de tête;
- des courbatures;
- des nausées;
- des douleurs articulaires
- des douleurs de fatigue, des rougeurs, des gonflements, une dureté ou des démangeaisons à l'endroit où le vaccin a été administré.

Si on vous administre le vaccin entre deux couches de la peau (par voie intradermique), on observe fréquemment une petite bosse ou un changement de couleur de la peau au point d'injection. Cela peut persister plusieurs mois. C'est un effet très fréquent après l'injection d'une deuxième dose.

Lisez la liste complète des effets secondaires connus dans la brochure d'information du vaccin.

Que faire si j'ai de la fièvre ou des courbatures et des douleurs?

Si vous avez de la fièvre ou des courbatures et des douleurs similaires à celles d'un état grippal, vous pouvez les soulager avec du paracétamol ou de l'ibuprofène.

Dans les deux premiers jours suivant la vaccination, les effets secondaires du vaccin peuvent parfois ressembler aux premiers signes de la variole du singe (avant l'apparition d'une éruption cutanée).

Cependant, si votre fièvre dure plus de 48 heures ou que vous êtes inquiet(ète), consultez un médecin. Ne prenez pas d'ibuprofène si vous êtes enceinte.

Dois-je recevoir une deuxième dose du vaccin?

Il est possible qu'une deuxième dose de vaccin soit nécessaire au moins 28 jours après la première.

Avant que vous ne receviez votre première dose, votre vaccinateur vous indiquera le nombre de doses dont vous avez besoin.

Les personnes à haut risque d'infection qui n'ont jamais été en contact avec la variole du singe (monkeypox) et n'ont jamais reçu de vaccin antivariolique doivent recevoir une deuxième dose pour compléter leur schéma vaccinal.

Après la vaccination

Le vaccin est efficace au bout de 14 jours après la fin de votre schéma vaccinal.

Il existe un risque que vous contractiez la variole du singe (monkeypox) même après avoir reçu le vaccin, mais vos symptômes devraient être réduits.

Vous pouvez recevoir le vaccin MVA-BN à tout moment après le vaccin contre la COVID-19.

Par précaution, il est conseillé d'attendre 28 jours après avoir reçu le vaccin MVA-BN avant de se faire vacciner contre la COVID-19, en raison du risque inconnu de myocardite (affection inflammatoire du cœur).

Vous avez des questions?

Si vous avez des doutes ou des questions au sujet du vaccin, adressez-vous à votre vaccinateur dès aujourd'hui.

Pour obtenir plus d'informations sur le vaccin, consultez le lien:

<https://www.ema.europa.eu/en/medicines/human/EPAR/imvanex>

Effets secondaires

Comme avec tous les vaccins, vous pouvez signaler des effets secondaires présumés auprès de la Health Products Regulatory Authority (HPRA – Autorité de régulation des produits de santé). Cela inclut des effets secondaires qui sont énumérés ou non dans la brochure d'information destinée aux patients. Pour signaler les effets secondaires d'un vaccin, veuillez consulter

www.hpra.ie/report